



GRAND PRIX D'OZOIR

Vendredi 21, Samedi 22 & Dimanche 23 Septembre 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2018 édité par la FFGOLF et ceux du R&A.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés FFGOLF ou d'une Fédération étrangère reconnue, dans la limite d'index fixée par le Comité de l'épreuve.

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 120 dont 27 places réservées aux dames et 12 wild cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames (27).

FORME DE JEU

Stroke-play 54 trous sur 3 tours, 18 trous par jour, cut après 36 trous.

1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 5.4 - repères de départ : blancs

1 série Dames : index inférieur ou égal à 8.4 - repères de départ : bleus

DÉROULEMENT DE L'EPREUVE

Jedi 19 septembre : journée de reconnaissance sur réservation au 01 60 02 60 79 ou secretariat@golfozoir.fr. Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées.

Vendredi 20 septembre & samedi 21 septembre : 1^{er} et 2^{ème} tour.

Dimanche 22 septembre : dernier tour

Les 3 premiers en brut Messieurs seront récompensés. Le Trophée Olivier Massot sera attribué au gagnant.

Les 3 premières en brut Dames seront récompensées. Le Trophée Jean Labatut sera attribué à la gagnante.

ENGAGEMENT

Lundi 23 juillet 2018 : ouverture des inscriptions.

Jedi 6 septembre 2018 à 18 heures : date limite d'inscription.

Lundi 10 septembre 2018 à 18 heures : publication de la liste des joueurs retenus.

- Adultes : 100 €
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) : 50 €
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2000 ou après) : 40 €
- Membres du club : 20 €

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

COMITÉ DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.